

UNE LETTRE DU ROI DE BEYROUTH AU ROI D'UGARIT
DE L'ÉPOQUE DITE «D'EL-AMARNA»

par DANIEL ARNAUD et MIRJO SALVINI

Ce document (de 9,3 cm de hauteur sur 6,7 cm de largeur et d'une épaisseur maximale approximative de 2,5 cm: fig. 1) appartient à une collection privée*. Son origine est non connue. La patine est étrange, la surface est comme lissée par l'eau: la tablette aurait-elle été lavée après sa découverte? Elle est aujourd'hui de couleur jaune paille. Ce n'est pas, en tout cas, un moulage, car l'argile intérieure montre des inclusions de petites pierres.

La transcription et la traduction qu'on peut en proposer (pour la copie voir fig. 2) sont les suivantes

1. *um-ma lugal kur Pú.meš*
a-na lugal kur U-ga-ri-it
šeš-ia du₁₀.ga qí-bi-ma

5. *lu-ú šul-m[u] ᵀa¹-na muh-hi-ka*
dingir.meš paᵀru-ka

- šeš-ia a-nu-ma lú kur Aš-qa-la-ni*
a-na ᵀuru¹-ia e-ba-aš-ši
a-na pa-[ᵀ]i lú ugula kar-ri-ia
ù yi-<iš>-ta-ri-iq
10. *é ugula kar-ia ù*
ᵀyi¹-na¹-ab-di a-na
kur U-ga-ri-it ù
ᵀyi¹-te-li a-na [kur] A-la-[š]i-ia
ù i-na-an-na
15. *it-ta-ar-ᵀri*
[a-n]a kur-te-ka

* Nous remercions Monsieur Shlomo Moussaieff de nous avoir permis de publier cette tablette de sa collection.

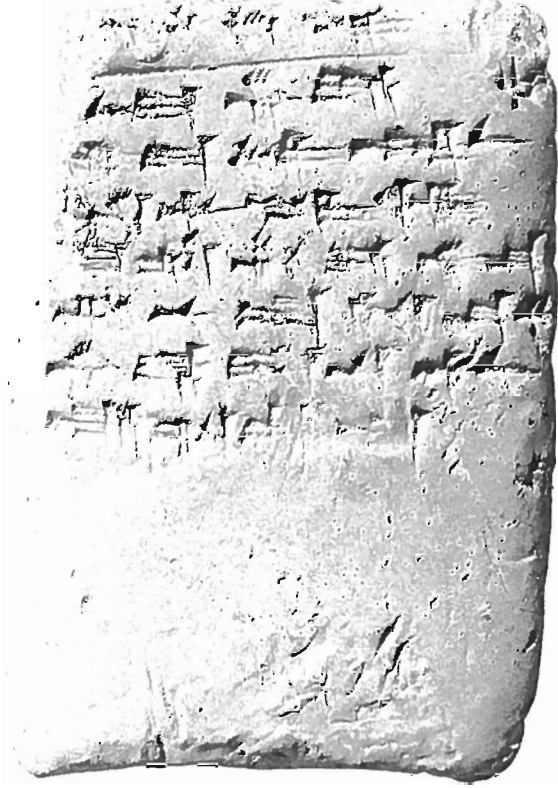
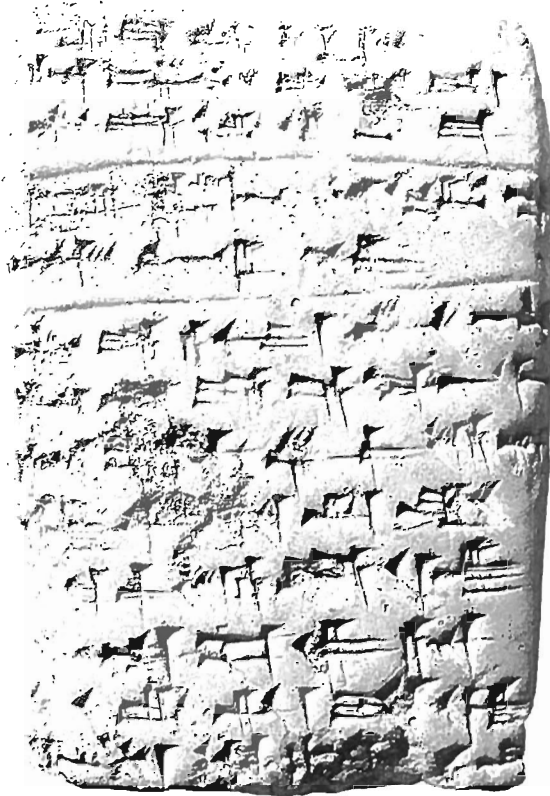


Fig. 1

Recto

Verso

1

1
 2
 3
 4
 5
 6
 7
 8
 9
 10
 11
 12
 13
 14
 15
 16
 17
 18
 19
 20
 21
 22
 23
 24
 25
 26
 27
 28
 29
 30
 31
 32
 33
 34
 35
 36
 37
 38
 39
 40
 41
 42
 43
 44
 45
 46
 47
 48
 49
 50
 51
 52
 53
 54
 55
 56
 57
 58
 59
 60
 61
 62
 63
 64
 65
 66
 67
 68
 69
 70
 71
 72
 73
 74
 75
 76
 77
 78
 79
 80
 81
 82
 83
 84
 85
 86
 87
 88
 89
 90
 91
 92
 93
 94
 95
 96
 97
 98
 99
 100
 101
 102
 103
 104
 105
 106
 107
 108
 109
 110
 111
 112
 113
 114
 115
 116
 117
 118
 119
 120
 121
 122
 123
 124
 125
 126
 127
 128
 129
 130
 131
 132
 133
 134
 135
 136
 137
 138
 139
 140
 141
 142
 143
 144
 145
 146
 147
 148
 149
 150
 151
 152
 153
 154
 155
 156
 157
 158
 159
 160
 161
 162
 163
 164
 165
 166
 167
 168
 169
 170
 171
 172
 173
 174
 175
 176
 177
 178
 179
 180
 181
 182
 183
 184
 185
 186
 187
 188
 189
 190
 191
 192
 193
 194
 195
 196
 197
 198
 199
 200
 201
 202
 203
 204
 205
 206
 207
 208
 209
 210
 211
 212
 213
 214
 215
 216
 217
 218
 219
 220
 221
 222
 223
 224
 225
 226
 227
 228
 229
 230
 231
 232
 233
 234
 235
 236
 237
 238
 239
 240
 241
 242
 243
 244
 245
 246
 247
 248
 249
 250
 251
 252
 253
 254
 255
 256
 257
 258
 259
 260
 261
 262
 263
 264
 265
 266
 267
 268
 269
 270
 271
 272
 273
 274
 275
 276
 277
 278
 279
 280
 281
 282
 283
 284
 285
 286
 287
 288
 289
 290
 291
 292
 293
 294
 295
 296
 297
 298
 299
 300
 301
 302
 303
 304
 305
 306
 307
 308
 309
 310
 311
 312
 313
 314
 315
 316
 317
 318
 319
 320
 321
 322
 323
 324
 325
 326
 327
 328
 329
 330
 331
 332
 333
 334
 335
 336
 337
 338
 339
 340
 341
 342
 343
 344
 345
 346
 347
 348
 349
 350
 351
 352
 353
 354
 355
 356
 357
 358
 359
 360
 361
 362
 363
 364
 365
 366
 367
 368
 369
 370
 371
 372
 373
 374
 375
 376
 377
 378
 379
 380
 381
 382
 383
 384
 385
 386
 387
 388
 389
 390
 391
 392
 393
 394
 395
 396
 397
 398
 399
 400
 401
 402
 403
 404
 405
 406
 407
 408
 409
 410
 411
 412
 413
 414
 415
 416
 417
 418
 419
 420
 421
 422
 423
 424
 425
 426
 427
 428
 429
 430
 431
 432
 433
 434
 435
 436
 437
 438
 439
 440
 441
 442
 443
 444
 445
 446
 447
 448
 449
 450
 451
 452
 453
 454
 455
 456
 457
 458
 459
 460
 461
 462
 463
 464
 465
 466
 467
 468
 469
 470
 471
 472
 473
 474
 475
 476
 477
 478
 479
 480
 481
 482
 483
 484
 485
 486
 487
 488
 489
 490
 491
 492
 493
 494
 495
 496
 497
 498
 499
 500
 501
 502
 503
 504
 505
 506
 507
 508
 509
 510
 511
 512
 513
 514
 515
 516
 517
 518
 519
 520
 521
 522
 523
 524
 525
 526
 527
 528
 529
 530
 531
 532
 533
 534
 535
 536
 537
 538
 539
 540
 541
 542
 543
 544
 545
 546
 547
 548
 549
 550
 551
 552
 553
 554
 555
 556
 557
 558
 559
 560
 561
 562
 563
 564
 565
 566
 567
 568
 569
 570
 571
 572
 573
 574
 575
 576
 577
 578
 579
 580
 581
 582
 583
 584
 585
 586
 587
 588
 589
 590
 591
 592
 593
 594
 595
 596
 597
 598
 599
 600
 601
 602
 603
 604
 605
 606
 607
 608
 609
 610
 611
 612
 613
 614
 615
 616
 617
 618
 619
 620
 621
 622
 623
 624
 625
 626
 627
 628
 629
 630
 631
 632
 633
 634
 635
 636
 637
 638
 639
 640
 641
 642
 643
 644
 645
 646
 647
 648
 649
 650
 651
 652
 653
 654
 655
 656
 657
 658
 659
 660
 661
 662
 663
 664
 665
 666
 667
 668
 669
 670
 671
 672
 673
 674
 675
 676
 677
 678
 679
 680
 681
 682
 683
 684
 685
 686
 687
 688
 689
 690
 691
 692
 693
 694
 695
 696
 697
 698
 699
 700
 701
 702
 703
 704
 705
 706
 707
 708
 709
 710
 711
 712
 713
 714
 715
 716
 717
 718
 719
 720
 721
 722
 723
 724
 725
 726
 727
 728
 729
 730
 731
 732
 733
 734
 735
 736
 737
 738
 739
 740
 741
 742
 743
 744
 745
 746
 747
 748
 749
 750
 751
 752
 753
 754
 755
 756
 757
 758
 759
 760
 761
 762
 763
 764
 765
 766
 767
 768
 769
 770
 771
 772
 773
 774
 775
 776
 777
 778
 779
 780
 781
 782
 783
 784
 785
 786
 787
 788
 789
 790
 791
 792
 793
 794
 795
 796
 797
 798
 799
 800
 801
 802
 803
 804
 805
 806
 807
 808
 809
 810
 811
 812
 813
 814
 815
 816
 817
 818
 819
 820
 821
 822
 823
 824
 825
 826
 827
 828
 829
 830
 831
 832
 833
 834
 835
 836
 837
 838
 839
 840
 841
 842
 843
 844
 845
 846
 847
 848
 849
 850
 851
 852
 853
 854
 855
 856
 857
 858
 859
 860
 861
 862
 863
 864
 865
 866
 867
 868
 869
 870
 871
 872
 873
 874
 875
 876
 877
 878
 879
 880
 881
 882
 883
 884
 885
 886
 887
 888
 889
 890
 891
 892
 893
 894
 895
 896
 897
 898
 899
 900
 901
 902
 903
 904
 905
 906
 907
 908
 909
 910
 911
 912
 913
 914
 915
 916
 917
 918
 919
 920
 921
 922
 923
 924
 925
 926
 927
 928
 929
 930
 931
 932
 933
 934
 935
 936
 937
 938
 939
 940
 941
 942
 943
 944
 945
 946
 947
 948
 949
 950
 951
 952
 953
 954
 955
 956
 957
 958
 959
 960
 961
 962
 963
 964
 965
 966
 967
 968
 969
 970
 971
 972
 973
 974
 975
 976
 977
 978
 979
 980
 981
 982
 983
 984
 985
 986
 987
 988
 989
 990
 991
 992
 993
 994
 995
 996
 997
 998
 999
 1000
 1001
 1002
 1003
 1004
 1005
 1006
 1007
 1008
 1009
 1010
 1011
 1012
 1013
 1014
 1015
 1016
 1017
 1018
 1019
 1020
 1021
 1022
 1023
 1024
 1025
 1026
 1027
 1028
 1029
 1030
 1031
 1032
 1033
 1034
 1035
 1036
 1037
 1038
 1039
 1040
 1041
 1042
 1043
 1044
 1045
 1046
 1047
 1048
 1049
 1050
 1051
 1052
 1053
 1054
 1055
 1056
 1057
 1058
 1059
 1060
 1061
 1062
 1063
 1064
 1065
 1066
 1067
 1068
 1069
 1070
 1071
 1072
 1073
 1074
 1075
 1076
 1077
 1078
 1079
 1080
 1081
 1082
 1083
 1084
 1085
 1086
 1087
 1088
 1089
 1090
 1091
 1092
 1093
 1094
 1095
 1096
 1097
 1098
 1099
 1100
 1101
 1102
 1103
 1104
 1105
 1106
 1107
 1108
 1109
 1110
 1111
 1112
 1113
 1114
 1115
 1116
 1117
 1118
 1119
 1120
 1121
 1122
 1123
 1124
 1125
 1126
 1127
 1128
 1129
 1130
 1131
 1132
 1133
 1134
 1135
 1136
 1137
 1138
 1139
 1140
 1141
 1142
 1143
 1144
 1145
 1146
 1147
 1148
 1149
 1150
 1151
 1152
 1153
 1154
 1155
 1156
 1157
 1158
 1159
 1160
 1161
 1162
 1163
 1164
 1165
 1166
 1167
 1168
 1169
 1170
 1171
 1172
 1173
 1174
 1175
 1176
 1177
 1178
 1179
 1180
 1181
 1182
 1183
 1184
 1185
 1186
 1187
 1188
 1189
 1190
 1191
 1192
 1193
 1194
 1195
 1196
 1197
 1198
 1199
 1200
 1201
 1202
 1203
 1204
 1205
 1206
 1207
 1208
 1209
 1210
 1211
 1212
 1213
 1214
 1215
 1216
 1217
 1218
 1219
 1220
 1221
 1222
 1223
 1224
 1225
 1226
 1227
 1228
 1229
 1230
 1231
 1232
 1233
 1234
 1235
 1236
 1237
 1238
 1239
 1240
 1241
 1242
 1243
 1244
 1245
 1246
 1247
 1248
 1249
 1250
 1251
 1252
 1253
 1254
 1255
 1256
 1257
 1258
 1259
 1260
 1261
 1262
 1263
 1264
 1265
 1266
 1267
 1268
 1269
 1270
 1271
 1272
 1273
 1274
 1275
 1276
 1277
 1278
 1279
 1280
 1281
 1282
 1283
 1284
 1285
 1286
 1287
 1288
 1289
 1290
 1291
 1292
 1293
 1294
 1295
 1296
 1297
 1298
 1299
 1300
 1301
 1302
 1303
 1304
 1305
 1306
 1307
 1308
 1309
 1310
 1311
 1312
 1313
 1314
 1315
 1316
 1317
 1318
 1319
 1320
 1321
 1322
 1323
 1324
 1325
 1326
 1327
 1328
 1329
 1330
 1331
 1332
 1333
 1334
 1335
 1336
 1337
 1338
 1339
 1340
 1341
 1342
 1343
 1344
 1345
 1346
 1347
 1348
 1349
 1350
 1351
 1352
 1353
 1354
 1355
 1356
 1357
 1358
 1359
 1360
 1361
 1362
 1363
 1364
 1365
 1366
 1367
 1368
 1369
 1370
 1371
 1372
 1373
 1374
 1375
 1376
 1377
 1378
 1379
 1380
 1381
 1382
 1383
 1384
 1385
 1386
 1387
 1388
 1389
 1390
 1391
 1392
 1393
 1394
 1395
 1396
 1397
 1398
 1399
 1400
 1401
 1402
 1403
 1404
 1405
 1406
 1407
 1408
 1409
 1410
 1411
 1412
 1413
 1414
 1415
 1416
 1417
 1418
 1419
 1420
 1421
 1422
 1423
 1424
 1425
 1426
 1427
 1428
 1429
 1430
 1431
 1432
 1433
 1434
 1435
 1436
 1437
 1438
 1439
 1440
 1441
 1442
 1443
 1444
 1445
 1446
 1447
 1448
 1449
 1450
 1451
 1452
 1453
 1454
 1455
 1456
 1457
 1458
 1459
 1460
 1461
 1462
 1463
 1464
 1465
 1466
 1467
 1468
 1469
 1470
 1471
 1472
 1473
 1474
 1475
 1476
 1477
 1478
 1479
 1480
 1481
 1482
 1483
 1484

- [a-n]u-ma lú-ia
 ú-ma-šir aš-ra-nu
 [i]t-ti-ka ù
 20. [a]t-ta šeš-ia lú šu-ut
 ší-bat^m a-na šu-ti
 lú-ia id-na-an-ni¹
 la-a ta-ka[l]-la

¹⁻³ Ainsi parle le roi du pays de Beyrouth: au roi du pays d'Ougarit, mon excellent frère, dis:

⁴⁻⁵ Salut à toi, que les dieux te protègent!

⁶⁻¹⁵ Mon frère, voici que l'homme du pays d'Ascalon était dans ma «ville», dans la circon[scri]ption de mon chef du Quai, et qu'il a <vo>lé la maison de mon chef du Quai. Puis il se sauva dans le pays d'Ougarit et il monta à Alašiya. Mais, maintenant, il va revenir [dan]s ton pays.

¹⁷⁻²² [Voi]ci que je dépêche mon envoyé là-bas auprès de toi. Alors, en ce qui te concerne, mon frère, empare-toi de cet homme; livre-le moi par l'intermédiaire de mon envoyé. Ne le retiens pas!

Les notes ci-dessous justifient les choix faits:

1-2. Le roi de Beyrouth se nomme en premier; il se considère, ce faisant, comme le supérieur du roi d'Ougarit, si l'on admet que le protocole de l'épistolographie en langue babylonienne était alors déjà le même que celui de la fin de l'âge du Bronze. D'après le contenu et l'impératif final il s'agit d'une «lettre d'injonction»¹. Il se déclare «roi du pays de Beyrouth» (comme il accorde à son correspondant d'être celui «du pays d'Ougarit»), alors qu'il se contente d'être celui de la «ville de Beyrouth», quand il s'adresse au pharaon²; partout ailleurs, dans le même *corpus*, Beyrouth n'a pour déterminatif qu'uru. En revanche, dans la correspondance reçue plus tard à Ougarit, ne se trouve que kur³. Il faudrait des données plus nombreuses, cependant, pour tirer quelque enseignement de ces variations.

3. /bi/ est écrit NE / bī dans EA 141, l. 3.

6. Le ā étymologique du toponyme est écrit avec le signe LA et non avec LU; le passage à l'ō est pourtant enregistré à Ascalon même et, en-dehors, à Jérusalem dans le *corpus* d'El-Amarna. A Beyrouth est-ce archaïsme graphi-

¹ J. Nougayrol, *Ugaritica V*, 1968, p. 66 ss. et W. L. Moran, *Les lettres d'El-Amarna*, Paris 1987, p. 29.

² J. A. Knudtzon, *Die El-Amarna Tafeln*, I, Leipzig, 1915, n° 141, désormais abrégé en EA.

³ 2.1, 2.4, 2.5, 2.8, 2.9, voir le tableau, p. 17.

que ou notation de la prononciation réelle? Comment en décider aujourd'hui?

Le prince d'Ascalon fait précéder le nom de sa cité de l'idéogramme *uru*, non *kur* ou *kur uru*. Celui de Jérusalem, comme le pharaon, en font autant⁴. Aussi, *kur* dans ce cas-ci doit-il vraisemblablement avoir son sens plein et ne pas être un déterminatif, d'où la traduction.

7. La forme morphologiquement imperfective *ibašši* a déjà une valeur permansive dans le babylonien standard; elle l'a gardée et même élargie dans la langue d'El-Amarna, où elle sert de base à des permansifs, comme l'ont immédiatement reconnu les premiers commentateurs. Deux faits ont dû, d'ailleurs, y contribuer: le rôle d'adverbe qu'*ibašši* a fini par prendre couramment, qui l'a détaché du paradigme verbal, et la confusion, au moins graphique, entre la forme I et la forme IV (où *ibbašši* peut s'analyser comme un imperfectif ou un perfectif, selon le contexte).

La préformante E est attestée dix fois avec *bašû* dans le *corpus* d'El-Amarna, d'après les relevés d'E. Ebeling⁵: sur la côte, à Beyrouth (*EA* 142, 15, 19, 29; *EA* 143, 29) et, dans l'hinterland⁶, de Lapana (au sud de Hama? *EA* 93, 6), en passant par Hasi (près de Baalbek; *EA* 175, 7) et la Décapole (*EA* 256, 12), jusqu'à Sichem (*EA* 254, 20), pour les sites sûrement ou vraisemblablement repérables sur une carte (les autres références sont géographiquement inutilisables). L'affirmation de Rainey⁷ que cette graphie serait de la vallée de la Beqaa est inexacte.

Dans certains syllabaires «occidentaux», l'alternance entre les signes I, E et IA n'indique en rien une réalité phonétique, en particulier à l'initiale des verbes à la troisième personne masculin singulier de l'imperfectif; I, E et IA sont des allographes les uns des autres. Nos syllabaires contemporains ont déjà enregistré la «valeur» /ij/ de E⁸. C'est la situation sur le moyen-Euphrate et à Alalah; là, le procédé a même pénétré la langue littéraire⁹. Le babylonien du moyen-Euphrate, des textes de la pratique ou de bibliothèque, témoigne aussi de ces échanges sporadiques. Pour les substantifs, on peut citer l'accusatif pluriel *a-wa-te-ia* (où *-ia* n'est pas le pronom affixe!) en face d'*a-wa-ti* / *a-wa-te*, pour les adjectifs, l'accusatif singulier d'*ayyîtu*: *a-ia-tu* en face *a-i-ta*, pour les verbes, *i-te-li-e* (c'est-à-dire **itellia*) ou *e-mu-ut* en face d'*i-mu-*

⁴ E. Ebeling, *Die El-Amarna Tafeln*, II, Leipzig, 1915, p. 1572.

⁵ E. Ebeling, *op. cit.*, s. v. *bašû*.

⁶ D'après les localisations de W. L. Moran, *Les lettres d'El-Amarna*, Paris, 1987, pp. 598-602.

⁷ A. F. Rainey, *Canaanite Akkadian of the Amarna Tablets*, II, Leyde-New York-Cologne, 1996, I, p. 25.

⁸ R. Labat – Fl. Malbran-Labat, *Manuel d'épigraphie akkadienne*, 1988, n° 163.

⁹ D. Arnaud, «La langue d'Alalah: un examen préliminaire», sous presse.

ut (**imūt*). Soit: –IA pour –i ou –e, E– pour –ia ou –i. On notera que la quantité de la voyelle n'entre pas en ligne de compte (pour les références et des données supplémentaires, voir D. Arnaud, *Thesaurus des textes du moyen-Euphrate*, [Edition électronique] s. v. *aw / matu, ayyītu, elû, lamû, mamītu, mâtu, munabbītu, nīnu, šaššabītu, tašītu*).

Que représente donc réellement le signe E dans *e-ba-aš-ši*: /e/, /i/, /ya/, /yi/? Tant que l'on n'aura pas mené une enquête minutieuse sur l'existence, ou l'absence, de ces échanges dans le *corpus* d'El-Amarna, on s'abstiendra de toute décision.

8. Le chef du Quai n'apparaissait pas dans les lettres de Beyrouth connues à ce jour. Son existence n'a rien pour étonner. Un tel dignitaire était déjà connu à Tyr: RS 17. 424 C + 397 B¹⁰, RS *Varia* 25¹¹; peut-être faut-il citer encore RS 18.031¹², si dans l'expression *rb tmtt*, «chef du *tmtt*», *tmtt* était un nom à rapprocher de l'arabe *matta* («étendre en long [en parlant d'une corde]», «rechercher une alliance avec quelqu'un» à la forme I, [donc *matât*¹³: «lien d'alliance»]), d'où le double sens possible de «jetée» et de «guilde», en somme l'équivalent de *kāru*, qui est classiquement à la fois concrètement lieu d'amarrage et juridiquement société de marchands. La racine a été déjà évoquée¹³, sinon cette traduction. Il y avait une fonction officielle, comme l'emploi du terme administratif **paṭtu* l'indique. *kāru* désigne une institution, et le nom qui le traduit en français mérite une majuscule.

9. La lecture *pi-ta-ri-ik* est matériellement sûre et grammaticalement correcte (c'est-à-dire la 3^e personne masculin singulier I₃ de *parāku*). On traduira: «La maison de mon chef du Quai lui était obstinément fermée.». Cette interprétation, toutefois, rend incompréhensible la suite des événements: qu'une blessure d'amour-propre engage l'Ascalonite à partir, soit, mais il ne s'éloigne pas, il s'enfuit (*abādu*). De quoi s'est-il donc rendu coupable, de son côté à lui? Plus: de quel droit le roi exige-t-il, sans justification explicite, son arrestation et son extradition? Tout s'éclairerait si on supposait une erreur: *yi-<iš>-ta-ri-iq* «Il vola la maison ...». Le verbe *šarāqu* s'emploie ainsi avec *ēkallu* à l'accusatif, donc possiblement avec *bītu*.

Pour désigner l'acte de qui abandonne le lieu où il se doit de résider, on a *abādu* et *halāqu*. Dans le premier cas, l'on sait où le coupable se trouve, dans le second, on ignore où il est et, même, s'il vit encore; en somme on pourrait traduire respectivement «se sauver» et «disparaître». Le reste de la lettre montre, de fait, que la trace de l'Ascalonite ne fut jamais perdue.

¹⁰ PRU V p. 219, l. 10.

¹¹ Syria LIX (1982), p. 102, l. 10.

¹² PRU V n° 59, l. 16.

¹³ J.-L. Cunchillos, *Textes ougaritiques II*, Paris, 1989, pp. 354-355 note 17.

Pour la lecture /yi/ de WA, voir plus bas le commentaire à la ligne 13.

11. Le *-i* final 'yi¹-na¹ -ab-di et d'it-ta-ar-ri¹', plus bas à la ligne 15, apparaît çà et là dans le *corpus* d'El-Amarna après *alāku*, *dāku*, **hašāru* (sur l'ouest-sémitique 'sr), *kašādu*, *mātu*, *paṭāru* et *tāru*¹⁴. On y joindra *bašû*; certes, la voyelle finale *-i* est morphologiquement obligée, mais qu'on ait, en face d'*e/ i-ba-aš-ši*, des formes comme *e/ i-ba-aš-ša* suggère que ce verbe est aligné sur ceux que nous venons d'énumérer.

Trois remarques s'imposent. En premier lieu, l'horizon géographique de ce *-i* est vaste: on le trouve à Chypre, à Byblos, à Sidon et, maintenant, à Beyrouth.

En deuxième lieu, les formes auxquelles il est attaché sont des « perfectifs », « indicatifs » ou précatifs, et, avec *tāru*, des imperfectifs: l'« aspect » ne joue donc aucun rôle.

En troisième lieu, à des formes en *-i* correspondent dans tous les cas des formes en *-a*, exception faite de **hašāru* (*abādu* de la nouvelle lettre de Beyrouth n'est pas attesté dans le *corpus* d'El-Amarna).

Ces faits nous paraissent inexplicables.

Le *-i* serait-il simplement la voyelle du ventif, voyelle inaccentuée et donc prononcée, à peu près, comme un /e/? Pour *alāku*, *kašādu*, *paṭāru* et *tāru*, une telle analyse serait possible. Reste, toutefois, incompréhensible que le *-a* accentué (avant les enclitiques *-ma* et *-šina*) ne se soit pas, en revanche, maintenu. D'ailleurs, *abādu* signifiant, dans le contexte, « se sauver » de devant celui qui est supposé écrire, il ne saurait être au ventif. Mieux encore, n'est-ce pas proprement absurde que de parler de « ventif » à propos d'*ibašši*, de *dāku*, de **hašāru* et de *mātu*?

W. L. Moran invoque (*op. cit.*, p. 366, note 18) « une question de graphie ». De fait, l'emploi d'un signe CV supprime toute l'ambiguïté que laisseraient subsister dans certains cas des signes VC, comme le AG/AK/AQ d'*alāku* et de *dāku* ou le AD/AT/AṬ de *kašādu* et de *mātu*. L'argument apparaît, toutefois, d'une bien grande faiblesse, quand on lit *da-a-GA* (EA 154, 19), à côté de [*d*]a-ak (EA 139, 38). Au demeurant, **hašāru*, *paṭāru* et *tāru* finissent en /r/ et l'hypothèse n'est plus soutenable.

A Alalah comme à Ugarit le phénomène est, semble-t-il, inconnu. Assurément, des *-i*, dans la même position, tout aussi embarrassants, sont attestés dans le babylonien de Babylonie¹⁵, mais ils sont de date beaucoup plus tardive que ceux des textes d'El-Amarna et tout porte à croire que les deux phénomènes sont indépendants.

¹⁴ Pour les références, voir E. Ebeling, *op. cit.*, s. v.

¹⁵ J. Aro, *Studien zur mittelbabylonischen Grammatik*, Helsinki, 1955, pp. 74-75.

11-12. La disposition n'est pas conforme aux usages, un scribe ne sépare pas une préposition de son régime, non plus un *nomen regens* du *nomen rectum* (ll. 21-22).

13. La transcription de WA devant voyelle (WA-aC, WA-iC, WA-uC) va de soi. Mais comment lire le signe lorsqu'il précède une consonne (WA-CV), comme ici, et que l'on ne peut user de l'analogie (comme dans le cas de WA-di-na en face à ia-di-na, par exemple)? Mener une telle enquête¹⁶ dépasserait le cadre de cet article. Nous nous sommes bornés à suivre la tradition en le rendant par yi-, sans préjuger sa véritable lecture. Pourquoi le scribe n'écrit-il pas simplement I-te-li? WA- a indiscutablement un rôle morphologique pour former des paradigmes canaanéens ou canaanisés; mais, peut-être, était-il chargé aussi, secondairement et occasionnellement, d'un rôle de *déterminant graphique* pour distinguer visuellement, au singulier, la 3^e personne masculin de la 1^e personne commune; celle-ci, en effet, est souvent écrite I- ou, plus rarement E- (quand on attendrait A-)¹⁷, mais un réexamen des formes s'impose, en particulier pour *qabû* et *šemû*¹⁸. De fait, l'alternance WA- (3^e personne masculin singulier) et I- / Ú- (1^e personne singulier) est attestée dans une longue liste de verbes du *corpus* (*alāku*, *amāru*, *ba'û*, *balātu*, *epēšu*, *erēbu*, *ešēru*, *idû*, *le'û*, *malāku*, *nadānu*, *namāšu*, *našāru*, *šapāru*, *šemû*, *uzzuzu*; voir E. Ebeling, *op. cit.*, s. v.), mais non d'une manière systématique; elle est d'ailleurs inconnue d'*elû*, *paṭāru*, *šakānu*, *tarû*. Le hasard en est sans doute la cause. Ainsi, dans la conjugaison du verbe *šemû*, *yi-ši-me* signale-t-il une 3^e personne; en revanche, c'est avec l'aide seule du contexte qu'on peut analyser *i-ši-me*, tantôt comme une 3^e personne, tantôt comme une 1^e personne, l'une et l'autre du singulier.

La restauration devant le toponyme s'inspire de l'usage el-amarnien, où Alašiya est précédé du déterminatif kur.

16. On notera le complément phonétique assyrien (kur)-te.

18. Mieux vaut transcrire ainsi qu'**û-ma-šar*, car les lettres utilisent normalement le «passé épistolaire». Cette lettre accompagne l'envoyé du roi de Beyrouth à Ougarit.

20. On attendrait l'accusatif: **šuāti* / **šuātu*. Le nominatif est une erreur qui témoigne de la fatigue du scribe.

21. Le sens est évident, quoique le lecteur ait le choix entre deux transcriptions. Celle qui a été retenue suppose un «complément phonétique»; mais *sí-be-at* reste possible. Pour se limiter au *corpus* d'El-Amarna, de telles

¹⁶ Les conclusions, structuralistes avant la lettre, d'E. Dhorme, «La langue de Canaan», *RB* 11 (1914), p. 50, seraient un excellent point de départ.

¹⁷ Le catalogue en est fourni par A. F. Rainey, *op. cit.*, II, pp. 41-42.

¹⁸ Pour une tentative d'explication, cf. E. Dhorme, *op. cit.*, *RB* 11 (1914), p. 53.

graphies «rompues» sont (comme partout ailleurs) souvent de simples erreurs (ainsi *li-ut-ru-aš*, EA 198, 24¹⁹). Quelquefois aussi, cependant, ce sont des tentatives pour enregistrer plus finement des sons inconnus du syllabaire assyro-babylonien. Bon exemple, la 3^e personne masculin singulier «permansif» *a-li-uk* (attesté trois fois, ce ne saurait donc être une erreur [E. Ebeling, *op. cit.*, p. 1367, dans la même région, semble-t-il]); cette graphie cherche à rendre à peu près /al^hk/, le /i/ du thème accadien devenant une sorte de schewa derrière le /a/ initial normalement accentué. Mais nous ne sommes plus en mesure, aujourd'hui, de classer tous les cas qui se présentent dans l'une ou l'autre catégorie: soit *lapsus calami* soit précision phonétique affinée, il faut bien l'avouer.

Quel que soit le choix qu'on fasse, la forme n'est pas conforme à la morphologie babylonienne standard, l'impératif de *šabātu* y est, on le sait, *šabat*. Elle s'analyse, en revanche, fort vraisemblablement comme un impératif canaanéen, si l'on accepte de retrouver cette langue dans les paradigmes hébraïques: l'accent porte sur la seconde syllabe, tandis que la voyelle de (Š)Í ou mieux (Š)É est un «schewa mobile»²⁰. Cette notation, on le reconnaîtra, est réellement la seule possible avec les signes babyloniens à la disposition du scribe²¹.

22. Le NI est incomplet, mais il a la silhouette qu'a quelquefois ce signe dans les lettres d'Ammu-nēru, comme le montrent les «autotypes» des planches 26 bas et 27 haut de K. Bezold et E.A.W. Budge, *The Tell El-Amarna Tablets in the British Museum*, Londres, 1892.

La langue date cette lettre de l'«époque d'El-Amarna». On ne saurait en effet s'y tromper: les différences entre la grammaire du lot le plus ancien (celui découvert en Egypte²² et la nouvelle tablette) et celle du plus récent (celui qu'a fourni Ras Shamra)²³ sont frappantes. La première est fortement marquée par le canaanéen, dans toutes ses parties; la seconde est un médio-babylonien à peu près standard; les «fautes» de cas, relevables çà et là, n'y sont que des lapsus, comme elles le sont déjà dans le *corpus* el-amarnien.

Le nombre réduit de documents disponibles à chaque époque et la composition non identique des deux *corpora* n'y font rien. Celui d'El-Amarna est d'un seul roi. Celui de l'âge du Bronze récent est moins homogène, que ce fût dû aux habitudes de chaque scribe (à supposer que ceux-ci fussent à peu

¹⁹ Pour la lecture, cf. W. L. Moran, *op. cit.*, *ad loc.*

²⁰ E. Dhorme, *op. cit.*, RB 10 (1913), p. 380.

²¹ E. Dhorme, *ibid.*, pp. 372-373.

²² Voir tableau sous 1, p. 17.

²³ Voir tableau, sous 2, *ibid.*

près contemporains) ou à une évolution dans le temps. Impossible, évidemment, de trancher, puisque nous ne savons pas classer, ne serait-ce que relativement, ces neuf documents. Mais ils forment bien toutefois un ensemble cohérent, syntaxiquement et morphologiquement.

Les oppositions portent essentiellement sur trois points: les assyrianismes, l'ordre des mots et les formes verbales. Nous nous limiterons à eux; il n'y aurait aucun profit à traiter les divergences mineures dans le cadre de cet article.

Plus anciennement, les assyrianismes sont à peu près absents (mais non totalement, comme on l'a vu, plus haut à la ligne 15 et, peut-être, 9). Ils abondent, en revanche, dans les lettres les plus récentes, particulièrement pour l'infinitif: ainsi, l'on trouve au cas oblique *ba-`e* ... (à la forme II; 2.5, 8), *la-qà-i-*... (2.2, 11', en face de la forme «mixte», *la-qè-e* ... [2.6, 12]) et *tu-wa-re-*... (2.6, 20). L'infinitif *da-`a-na* (2.7, 18'; à l'accusatif) est l'exact décalque de *da-a-an*, infinitif à l'état absolu²⁴. Le pronom enclitique verbal babylonien *-šunūti* est remplacé par *-šunu* (2.6, 11, 21).

Pour la description de l'ordre syntaxique, l'on négligera l'adresse et la formule *ana šēpē ... amqut* (de 1.1, 1.2 et, sans doute, 1.3): ces en-tête n'appartiennent pas à la langue à strictement parler de Beyrouth, mais à des formules «occidentales» générales. Cette remarque faite, l'ordre des mots dans les lettres d'Ammu-nēru est «ouest-sémitique»: le verbe ouvre la phrase. C'est le cas de 1.2, sans exception. Dans 1.3 (pour les parties non mutilées, il va de soi), il est précédé une fois du reste de la phrase (1.3, 17-20). 1.1 place le verbe au début onze fois sur douze (Dans ce cas, le sujet le précède). Les exceptions, il serait facile de le démontrer, obéissent à des procédés rhétoriques.

Tout est différent dans les lettres retrouvées à Ougarit: l'ordre des mots y est conforme, en général, à l'usage de la prose babylonienne, c'est en particulier le cas de 2.5. L'on n'a que l'embarras du choix pour les exemples. Citons *lú dumu kin-ri-ia an-[na-a] / aš-šum e-pé-ši ša-bu-ti-ia / aš-ra-nu i-na lib-bi kur-ti-ka / al-ta-pár-šu* («Je t'envoie là-bas ce messenger dans ton pays pour exécuter mes demandes»; 2.1, 7-10) ou encore: *lú ša-na-a tu-kán-ni-in-ni / i-na di.ku₅ i-na be-ri-ku-nu ta-šak-kán* («Tu me procureras un second envoyé; tu le destineras au procès entre vous.»; 2.7, 20'-21').

Le ou les scribes ne s'autorisent que de rares entorses à la règle. Ils ajoutent quelquefois encore après le verbe un syntagme complémentaire (unique

²⁴ W. Mayer, *Untersuchungen zur Grammatik des Mittelassyrischen*, Neukirchen-Vluyn, 1971, § 79, 3 f, p. 79.

d'ailleurs, il faut le souligner). L'exemple le plus éclairant est: *lú.meš* 'du-mu.kin.meš' / *a-na kur en-ia al-ta-pár-šu-nu* / *a-na la-gè-e ši-bu-ti-ia* («Je t'ai dépêché des messagers dans le pays de nom seigneur pour obtenir ce que je souhaite.»; 2.6, 10-12) ou encore: *en-ia 1-en tur-ra* / *tup-šar-ra li-še-bi-la* / *a-na ir-šu* («Que mon seigneur fasse aussi mener un domestique, scribe, à son serviteur.»; 2.6, 22-24; voir encore 2.2, 10'-11'). Quatre références seulement mettent le verbe en tête: *él-te-mi na-ma-ši šeš-ia* («J'ai appris le voyage de mon frère»; 2.4, 6-7); les deux autres fois, le verbe est à l'impératif: *qi-bi a-ma-te-ia* / *a-na pa-né lú-ia* («Répète mes propos à mon envoyé»; 2.2, 13'-14'; voir encore: 2.2, 18'-19') ou à une forme à sens, atténué, d'impératif: *la-a ti-ši-am-me a-ma-te.meš* / *lú.meš it-ti-ka* («Tu ne dois pas écouter les propos des gens de ton entourage.»; 2.7, 4'-5').

La morphologie du verbe offre de la même manière un tableau contrasté. Laissons de côté le subjonctif; il n'est plus qu'une relique à l'époque d'El-Amarna (1.2, 17 et, peut-être, 1.1, 45, si l'on suit W. L. Moran, *op. cit.*, p. 371), il a totalement disparu ensuite. A la simple lecture des trois lettres d'Ammu-nēru, on constate combien est profonde la canaanisation. Citons des 1^{es} personnes singulier à préformante *i* – (1.1, 8, 23; 1.1, 45, au subjonctif²⁵), les 3^{es} personnes singulier à préformante *yi* – (1.2, 9; 1.3, 17, 18), les 3^{es} personnes pluriel à préformante *ti* – / *tu* – (1.1, 31, 34, 38), les perfectifs à thème «ouest-sémitique» (1.1, 18; 1.3, 20); s'y ajoute l'emploi, massif, de permansifs certes babyloniens, mais qui jouent le même rôle syntaxique (1.1, 11, 14, 21; 1.2, 11; 1.3, 25); on relèvera, enfin, la forme «mixte» *uz-zu-ru*, 3^e personne masculin pluriel du permansif babylonien II sur la racine ouest-sémitique 'zr (1.1, 40; 1.2, 12 [accord au singulier collectif]). En revanche, à l'époque plus récente, la morphologie verbale est strictement celle du médio-babylonien.

La paléographie est-elle en mesure de corroborer la conclusion qu'autorise la comparaison grammaticale? Il semble bien que non. Il existe, si l'on veut, un très vague «air de famille» entre les lettres déjà connues et ce nouveau document: ainsi, les traits de séparation sont partout tracés, d'une manière désinvolte, à main levée, mais les caractères des premières sont plus fermement et plus régulièrement imprimés et leurs silhouettes sont différentes, à l'exception sporadique de NI; enfin, leurs lignes montent nettement vers la droite, alors qu'elles courent horizontalement sur cette tablette-ci.

La conclusion s'impose: c'est dans le lot le plus ancien que l'influence du canaanéen, la conjugaison et l'ordre des mots classent la nouvelle tablette. Elle s'ajoute au dossier, bien modeste, des textes d'époque el-amarnienne en rapport avec Ougarit: à savoir cinq lettres envoyées en Egypte (EA 45-49) et

²⁵ Voir W. L. Moran, *op. cit.*, p. 371.

une re ue d'Alalah (RS 04.449)²⁶. Sa date sugg ere peut- tre le lieu o  elle aurait  t  trouv e (puisqu'on a le choix, en th orie, entre le point de d part et le point d'arriv e). M. Y. Calvet, directeur fran ais de la Mission arch ologique franco-syrienne de Ras Shamra-Ougarit, consult , ne trouve pas vraisemblable qu'elle provienne de ce site, m me si l'existence de niveaux d'«El-Amar-na»   Ras Shamra ne saurait  tre,   l' vidence, contest e. Dans l' tat actuel du dossier et sous r serve d'une r vision post rieure, on attribuera l'origine du document   Beyrouth, plut t qu'Ougarit: ce ne serait pas la premi re fois qu'une lettre serait d couverte l  o  elle a  t  r dig e, qu'elle n'ait pas  t  envoy e ou que cette tablette en f t une copie.

Elle est, aujourd'hui, la seule lettre  crite par un roi canaan en   un autre destinataire que le pouvoir  gyptien. Le roi beyrouthin y agit souverainement, comme ses successeurs le feront ensuite, d'apr s la documentation fournie par Ras Shamra; il parle du «chef du Quai», comme d'un dignitaire qui ne d pend que de lui; nulle part n'est  voqu  un sup rieur hi rarchique auquel il conviendrait de se r f rer. L'affaire se traite directement entre les deux villes.

L'Ascalonite a  t  tenu   l' eil, c'est ind niable, pendant sa fuite; ce n'est pas faire preuve de trop d'imagination que de supposer que ces renseignements ont  t  fournis par le r seau commercial du port: il touchait (au moins) vers le nord, Ougarit et Chypre.

Le ton de la lettre montre, en dernier lieu, l'excellence des rapports entre les deux  tats. Certes l'emploi d'«(excellent) fr re» rel ve sans doute du langage convenu des cours. Cependant, la demande suppose une confiance totale du roi de Beyrouth envers celui d'Ougarit. Ainsi un successeur du premier  tait-il justifi  d'affirmer   un successeur du second,   la fin de l' ge du Bronze: «La maison du pays de Beyrouth et la maison du pays d'Ougarit depuis longtemps forment une seule maison; c'est maintenant chose vraiment  tablie.» (* -ti kur P .meš  ? /  -ti kur  -ga-ri-it iš-tu pa-nu-um-ma / 1-en   šu-nu i-na-an-na ki-i-na-ma* [RS 94.2167, ll. 23-25])

Daniel Arnaud
E.P.H.E. V^e Section
Sciences Religieuses
45, rue des Ecoles
F – 75005 Paris

Mirjo Salvini
Istituto per gli Studi Micenei
ed Egeo-Anatolici (CNR)
Via Giano della Bella, 18
I – 00162 Roma

²⁶ Voir D. Arnaud, «Etudes sur Alalah et Ougarit   l' ge du Bronze r cent», *SMEA* XXXV (1996), p. 50.

TABLEAU DES TEXTES

1 époque d'El Amarna

1.1 J. A. Knudtzon, *Die El-Amarna Tafeln*, I, Leipzig 1915, n° 141

1.2 *ibid.* n° 142

1.3 *ibid.* n° 143

2 fin de l'âge du Bronze (les points d'interrogations marquent le documents dont l'origine est douteuse)

2.1 RS 11.730 *TEO ad num.*

2.2 RS 17.390? dito

2.3 RS 20.130? dito

2.4 RS 34.137 *RSO VII* n° 37

2.5 RS 86.2212 + RS 86.2214A *RSO XIV*, n° 11 (sous presse)

2.6 RS 92.2021? *ibid.* n° 12 (sous presse)

2.7 RS 94.2167 inédit

2.8 RS 94.2187 inédit

2.9 CK 7? (D. Arnaud, *Textes syriens de l'âge du Bronze récent*, Barcelone, 1991, pp. 219-220)